



Sarthe

Natura 2000 : mieux protéger la faune et la flore en zones naturelles.



Projet cofinancé par l'Union européenne
au titre du Fonds européen de développement régional
(FEDER) à hauteur de 59.687€.*

**Contribution européenne à 50% des coûts de gestion des deux sites gérés
par le Conseil départemental de la Sarthe de 2016 à 2019.*



Le réseau Natura 2000 s'inscrit au coeur de la politique
de conservation de la nature de l'Union européenne et
est un élément clé de l'objectif visant à enrayer l'érosion
de la biodiversité. En Sarthe, il existe 12 sites Natura
2000 dont 2 animés par le Conseil départemental :

- Vallée du Narais, forêt de Bercé et ruisseau du Dinan,
- Châtaigneraie à *Osmoderma eremita* au sud du Mans.

Sur ces deux sites, soit 9000 hectares, sont mis en place
des actions de préservation et de gestion des milieux
naturels mais aussi de sensibilisation grand public.